RÉGION ACADÉMIQUE
OCCITANIE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS

Lycée des Métiers de la Restauration et de la Commercialisation Charles Cros

Rue Michel VERGES
BP 1055
11870 CARCASSONNE
CEDEX 9
☎ 04 68 25 63 63
🖷 04 68 47 68 71
ce.0110823k@ac-montpellier.fr

Carcassonne, le 17/12/2025

Aux chefs d'établissement,
Aux directeurs adjoints chargés de la SEGPA,

Objet : Organisation de mini-stage au LP Charles Cros session 2026

Dans le cadre de l'accompagnement des élèves de 3e dans leur projet d'orientation, le Lycée Professionnel des métiers de la Restauration et de la Commercialisation Charles Cros propose des mini-stages au sein de ses formations professionnelles.
La période d'accueil des mini-stages s'étendra du **26 janvier au 17 avril 2026**. La **clôture des demandes est fixée au 6 février**.
Vous trouverez ci-dessous la liste des formations concernées :

Métiers de l'hôtellerie/Restauration	Metiers du commerce/Administratif
• CAP Cuisine • CAP Commercialisation et services en Hôtel-Café-Restaurant • CAP Production et service en restauration (rapide, collective, cafétéria) • Bac Pro Métiers de l'hôtellerie-restauration (MHR)	• CAP Équipier polyvalent du commerce • Bac Pro Métiers de la relation client (MRC) • Bac Pro Assistance à la gestion des organisations et de leurs activités (AGORA)

Ces mini-stages ont pour objectif de permettre aux élèves de consolider leur projet d'orientation grâce à une immersion dans nos filières. Toutefois, compte tenu de nos capacités d'accueil, nous ne pourrons répondre favorablement à l'ensemble des demandes.
Par ailleurs, l'organisation de ces mini-stages nécessite une planification rigoureuse ; nous constatons chaque année que certains élèves ne se présentent pas aux dates retenues, ce qui est regrettable au regard des demandes auxquelles nous ne pouvons donner suite. Nous vous remercions donc de veiller à transmettre des demandes correspondant à des projets d'orientation suffisamment avancés et à l'engagement des élèves concernés.

Pour toute demande, nous vous remercions de compléter le document joint et de le transmettre par courriel à l'adresse suivante : **bde-lp-charles-cros@ac-montpellier.fr** au plus tard le **6 février 2026**.

Merci également de nous signaler toute contrainte de calendrier (DNB blanc, indisponibilités particulières, etc.). Après étude des demandes, nous vous informerons de la date retenue et vous adresserons la convention correspondante.

Précisions importantes **:**

- **Pour les mini-stages dans les métiers de la restauration et du service, la fiche d'urgence de l'élève devra obligatoirement être transmise en amont, en raison des risques liés aux activités pratiques.**
- Les élèves accueillis dans les formations de l'hôtellerie-restauration devront prévoir la somme de **3,80 €** pour le déjeuner à la demi-pension.
- Les élèves des autres filières pourront également déjeuner à la demi-pension, au même tarif, selon l'emploi du temps proposé.

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire.

Avec mes salutations respectueuses,

L.P. Charles CROS
LE PROVISEUR ADJOINT
Rue Michel Verges - CARCASSONNE